



gironde numérique

Le numérique au service des Girondins

BUREAU SYNDICAL

RÉUNION DU 4 SEPTEMBRE 2015

Date de la convocation : 25 août 2015

Sous la présidence de Monsieur Pierre DUCOUT

Présents :

Mr Pierre DUCOUT (Président), Monsieur Matthieu ROUYEYRE (1^{er} Vice Président), Monsieur Alain RENARD (2^{ème} Vice Président), Monsieur Bernard LAURET (3^{ème} Vice Président), Monsieur Anacléto ALFONSO (Secrétaire).

**DÉLIBÉRATION N°20150904_001
ADHÉSION 2015 / 2016 A L'ADULLACT**

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - «Jardins de Gambetta» Tour 4 (2^{ème} étage) - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 35 54 08 84 - Mail : accueil@girondenumerique.fr

DÉLIBÉRATION N°20150904_001 ADHÉSION 2015 / 2016 A L'ADULLACT

Considérant que le Syndicat mixte Gironde Numérique est membre de l'association ADULLACT depuis décembre 2008,

Considérant le projet de services numériques mutualisés du Syndicat à destination de ses membres, Communautés de communes et d'agglomération,

Considérant que l'association ADULLACT dispose de compétences pour accompagner Gironde Numérique afin de favoriser l'utilisation des logiciels libres dans les collectivités locales et de bénéficier des travaux et projets en cours, ainsi que des prestations en lignes offertes par l'association,

Considérant l'autorisation de signature d'un protocole d'accord avec l'association ADULLACT par délibération n°2011-02-28 E en date du 28 février 2011,

Considérant que le protocole d'accord avec l'association ADULLACT précisant les éléments de travail et la mise à disposition de services numériques à destination du Syndicat mixte et de ses membres a été signé le 28 mars 2011.

Considérant que l'adhésion actuelle est d'un montant de 3 500 € et qui débute au 1^{er} octobre de chaque année,

Dans ces conditions, je vous propose, Mesdames, Messieurs :

- de m'autoriser à renouveler l'adhésion avec l'association ADULLACT au titre de l'année 2015/2016 pour un montant de 3 500 €.

Adopté à l'unanimité,
Fait et délibéré au siège du Syndicat mixte Gironde Numérique,

Le

Pour expédition conforme,

Le Président de Gironde Numérique

Pierre DUCOUT

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - « Jardins de Gambetta » Tour 4 (2^{ème} étage) - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 35 54 08 84 - Mail : accueil@girondenumerique.fr